

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

L'an **deux mille quinze** et le **dix** du mois d'**Avril** à **18 heures et deux minutes**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **02 Avril 2015.**

Date d'affichage : **03 Avril 2015.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO –
MM. René CAUSSIGNAC – Francis GRAÖ – Denis MALOSSANE – Serge VASELLI
Lionel VOGEL –

Absent excusé : Monsieur Antoine PES –

Absents représentés : M. Arnel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –
M. Bernard BATIFOULIER donne pouvoir à Mme Martine GRECO –
M. Henri COSENZA donne pouvoir à Monsieur François GRECO –

Secrétaire de séance : Monsieur Francis GRAÖ –

DELIBERATION N° 2015/17 Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 00

OBJET : COMMISSION COMMUNICATION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la suite de la délibération N° 2015/09 précédemment prise, il convient de désigner les conseillers municipaux qui seront membres de cette commission.

Il propose de désigner Mme Martine GRECO, MM. Francis GRAÖ et Bernard BATIFOULIER comme membres de cette commission.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **PREND** la décision de procéder à cette désignation à main levée ;

- **DESIGNE** Madame Martine GRECO et Messieurs Francis GRAÖ et Bernard BATIFOULIER comme membres de la commission communication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO